



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT DU PARC FERROVIAIRE
DEPARTEMENTAL DE LALUQUE**

N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le 29 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Paul CARRERE
- M. Henri BEDAT
- Mme Dominique DEGOS
- Mme Monique LUBIN
- M. Damien DELAVOIE

Représentant la Communauté de communes du Pays Tarusate :

- M. Christophe MARTINEZ
- M. Dominique UROLATEGUI

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Magali VALIORGUE
- M. Laurent CIVEL

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de Communes du Pays Tarusate : Mme Angélique CAPDEVIELLE, Directrice Générale des Services
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY pour le Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Christophe MARTINEZ,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions 2022	Réalisations	Restes à réaliser
Section de Fonctionnement			
Dépenses	161 209,17	1 772,00	
Recettes	161 209,17	161 209,17	
Résultat		159 437,17	
Section d'Investissement			
Dépenses	162 400,80	42 921,60	35 215,20
Recettes	162 400,80	15 400,80	
Résultat		- 27 520,80	
Résultat global		131 916,37	35 215,20

Le Président de séance,

Christophe MARTINEZ